

Bilan d'activité 2018-2019

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Haute vallée de la Vienne
FR 7401148

Rapport d'activité

Du 20 avril 2018 au 19 avril 2019

LA RÉGION ET L'EUROPE AGISSENT ENSEMBLE POUR VOTRE TERRITOIRE



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural
L'Europe investit
dans les zones rurales



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Une autre vie s'invente ici



1. Préambule

1.1. Le Docob et le site Natura 2000

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive européenne « Habitats, faune, flore », par arrêté ministériel du 13 avril 2007, la haute vallée de la Vienne est aujourd'hui reconnue comme un écosystème d'intérêt majeur de par les milieux et les espèces que l'on y rencontre.

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin assure la Présidence du Comité de pilotage en application de la Loi de Développement des Territoires Ruraux, depuis le 7 octobre 2008, ainsi que l'animation du Document d'objectifs.

Le Document d'objectifs, équivalent d'un plan de gestion à grande échelle, a été validé lors du Comité de Pilotage du 7 décembre 2010.

Il devrait permettre d'apporter des moyens techniques et financiers aux acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens...) afin de préserver et restaurer les milieux d'intérêt communautaire (tourbières, landes, forêts de pente, cours d'eau...) et les espèces emblématiques qu'ils hébergent.

Ce site de 1 318 hectares est composé de 20 habitats d'intérêt communautaire dont 6 prioritaires ce qui représente plus de 37 % de la surface du site. Par ailleurs, 24 espèces d'intérêt communautaire sont également présentes sur le site, dont la Moule perlière, espèce emblématique fortement indicatrice de la qualité du milieu.

Le PNR porte un projet d'extension du site Natura 2000 Haute vallée de la Vienne depuis 2010. Ce projet a reçu un avis très favorable du MNHN, en date du 7 mars 2012, au regard de l'argumentaire scientifique et des données Naturalistes mises en avant sur une surface de 5 969 hectares.

La DREAL Limousin a lancé la consultation des collectivités en février 2013. A ce jour, toutes les collectivités qui se sont exprimé par délibération, ont émis un avis favorable (après modification du périmètre à la demande de certaines communes). La chambre d'agriculture de la Haute-Vienne s'est opposée fermement à ce projet d'extension.

Suite à cela, le Préfet de la Creuse et celui de la Corrèze ont signé le projet en juin 2013. En Haute-Vienne, il n'y a aucun retour à ce jour du Préfet. La DDT de la Haute Vienne a représenté le dossier au Préfet pendant cette nouvelle période d'animation. L'Etat n'a à ce jour pas donnée suite au dossier.

1.2. L'animation du site en 2018-2019

Le programme d'actions du DOCOB prévoit un temps d'animation de 1 Equivalent Temps Plein (ETP). Ce temps d'animation « idéal », devant permettre de répondre aux objectifs fixés, est adapté annuellement en fonction des possibilités d'organisation au sein de la structure animatrice et des crédits disponibles.

Depuis 2015, ce chiffre a été revu à la baisse, compte tenu de la diminution des crédits disponibles et de l'état d'avancement des objectifs du DOCOB.

Ainsi, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin avait prévu, pour l'animation de la période allant du 20 avril 2018 au 19 avril 2019, 0,43 ETP soit 87,5 jours. Le bilan de l'animation du site est présenté ci-dessous, en conformité avec le programme d'actions développé dans le DOCOB.

Au total 79,15 jours ont été passés à l'animation de ce site Natura 2000.

Rappel des enjeux et objectifs du Docob :

| Enjeu A : conservation et restauration des habitats d'espèces, habitats et espèces d'intérêt communautaire | |
|---|---|
| A1 | Conserver et restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire |
| A2 | Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire à vocation pastorale |
| A3 | Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire forestiers |
| A4 | Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire aquatiques |
| A5 | Conserver et restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire |
| A6 | Maintenir et développer de bonnes pratiques de gestion répondant aux objectifs Natura 2000 |
| A7 | Maintenir et développer les corridors écologiques |
| A8 | Prévenir les atteintes aux habitats et aux espèces |
| A9 | Former des étudiants à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire |
| Enjeu B : intégration sociétale de la démarche Natura 2000 | |
| B1 | Participer au développement local |
| B2 | Concertation et implication des acteurs socio-économiques dans les thématiques de gestion du site |
| B3 | Développer des outils de communication en lien avec Natura 2000 |
| B4 | Sensibilisation et éducation à l'environnement auprès du public |
| Enjeu C : amélioration de la connaissance naturaliste sur le site | |
| C1 | Comprendre et mesurer l'action d'animation d'un site Natura 2000 |
| C2 | Etudier les pratiques locales pour une meilleure adaptation des choix de gestion |
| C3 | Améliorer la connaissance de la biodiversité |
| C4 | Améliorer la connaissance socio-économique du site |

1.3. Missions de la structure animatrice

Le PNR de Millevaches en Limousin, en tant que structure porteuse du DOCOB et animant ce dernier a pour missions :

- L'organisation de la gouvernance,
- La promotion des contrats et la sensibilisation des propriétaires et acteurs divers,
- La concertation et la mise en cohérence des porteurs de projets et acteurs du territoire,
- La conservation et la restauration des habitats, espèces, et habitats d'espèces de la Directive présents sur le site.

2. Gestion des habitats et espèces

Nombre de jours prévus : 40

Nombre de jours consacrés : 22,24

2.1. Animation des contrats Natura 2000

Avec la possibilité de déposer des contrats Natura 2000, l'animatrice a suivi une formation de l'Agence Française pour la Biodiversité au sujet des contrats Natura. Financements, montages administratifs, étapes à suivre pour le dépôt d'un contrat, personnes à contacter... ont été abordés.

Un temps a également été réservé à la relecture des cahiers des charges des contrats Natura 2000 disponibles sur Haute vallée de la Vienne, toujours dans un but d'utiliser cet outil.

Au cours de la période 2018-2019, l'animatrice a travaillé sur plusieurs contrats Natura 2000, dont un a été déposé auprès des services instructeurs :

- Un contrat forestier (F 12i : Dispositif favorisant le développement de bois sénescents) a été déposé auprès de la DDT 87, d'un montant de 14 240 Euros (Figure 1 et Tableau 1). Ce contrat a pour but de conserver 3,56 hectares d'habitat d'intérêt communautaire et/ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire (Tableau 2).

En plus de la protection de ces habitats et espèces de la Directive « Habitat Faune Flore », ce contrat permet d'éviter l'exploitation d'une parcelle forestière située en bord de Vienne (dégradation des berges, pollution sédimentaire...).

Tableau 1: Descriptif du contrat Natura 2000 déposé en 2018.

| Objets du contrat | Montant réellement supporté | Application du seuil |
|--|-----------------------------|----------------------|
| 94 tiges (27 chênes, 66 hêtres et 1 bouleau) | 8 771 euros | 7 120 euros |
| 3,56 hectares | 7 120 euros | 7 120 euros |
| Total | 15 891 euros | 14 240 euros |

Tableau 2 : Espèces et habitats d'intérêt communautaire visés par le contrat Natura 2000 déposé en 2018.

| Habitats d'intérêt communautaire | Espèces d'intérêt communautaire |
|---|---------------------------------|
| 91E0 : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> | 1083 : Lucane cerf-volant |
| | 1084 : Pique-prune |
| 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> | 1308 : Barbastelle |
| | 1323 : Murin de Bechstein |

Le dépôt de ce contrat a nécessité plusieurs échanges avec la propriétaire et avec les services de l'Etat (DDT 87), plusieurs visites de terrain (dont une avec les services instructeurs), le marquage des arbres, le chiffrage du dossier, le montage administratif du dossier...

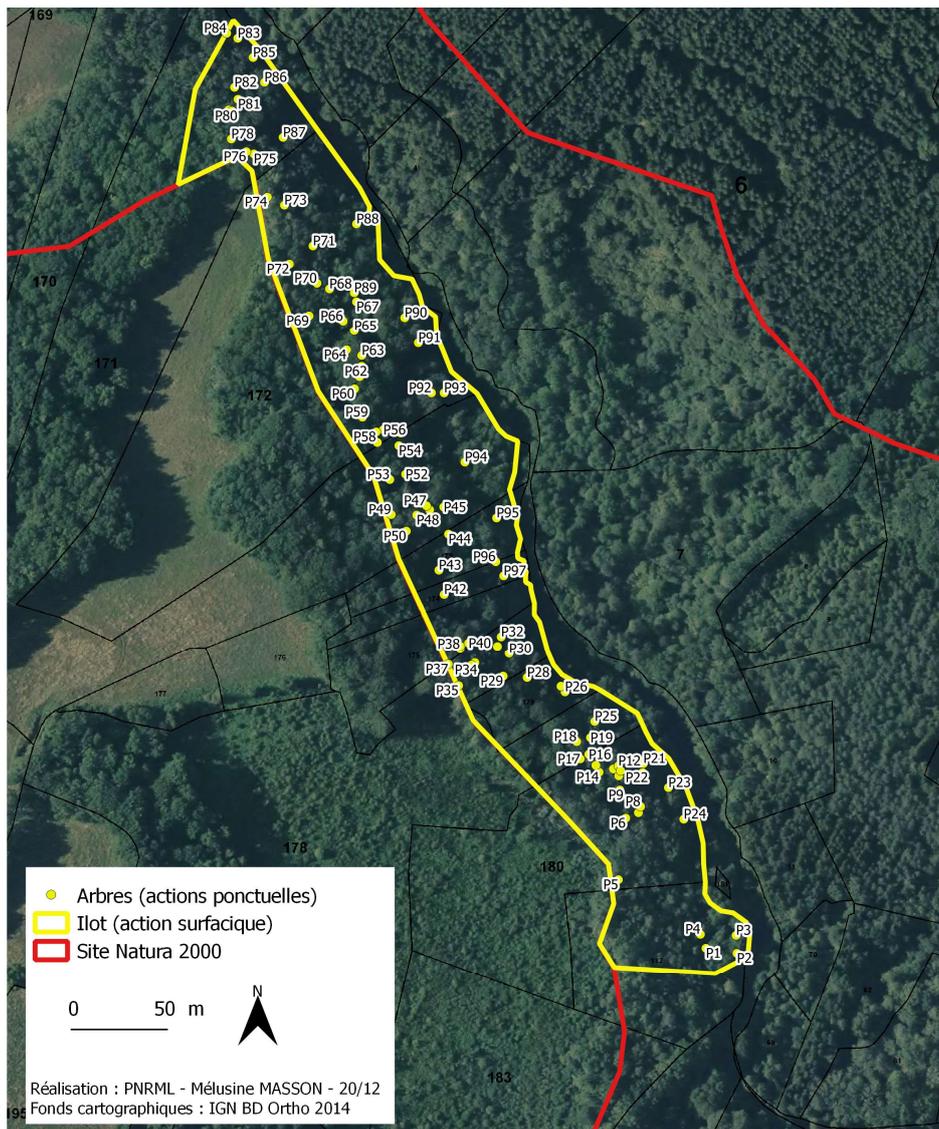


Figure 1 : Cartographie du contrat forestier déposé en 2018.

- Un projet de contrat ni agricole - ni forestier avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN) a été initié. Le CEN a acquis plusieurs hectares de tourbières, dans le but de restaurer ces habitats d'intérêt communautaire. Quelques échanges entre l'animatrice Natura 2000 et l'animatrice du site CEN « Sources de la Vienne » ainsi qu'une visite de terrain ont eu lieu. Le but serait de financer, au travers d'un contrat Natura 2000, des travaux de restauration, de création de gouille et de pose de clôture. Cependant, les parcelles acquises par le CEN étant séparées par des tourbières abandonnées, il serait bien d'intégrer ces parcelles intermédiaires au contrat (XL29, XL30... Figure 2). Ce contrat Natura 2000 est ainsi en attente de prospections foncières. Le dépôt du dossier auprès des services instructeurs pourrait être effectué en 2020.
- Un projet de contrat forestier avec le lycée agricole de Neuvic a été étudié. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, un groupe de 5 étudiants de BTS GPN (Gestion et protection de la nature) du lycée de Neuvic ont été missionnés par l'animatrice Natura pour effectuer le diagnostic d'environ 50 hectares présentant des arbres remarquables. Après plusieurs visites sur le terrain, les étudiants ont comptés 150 arbres et 7,83 hectares contractualisables (Figure 3) pour un montant d'environ 20 000 euros. Ces résultats ont été présentés en fin de période d'animation 2018-2019, et seront donc étudiés, vérifiés et/ou corrigés par l'animatrice Natura 2000 durant la période d'animation 2019-2020.

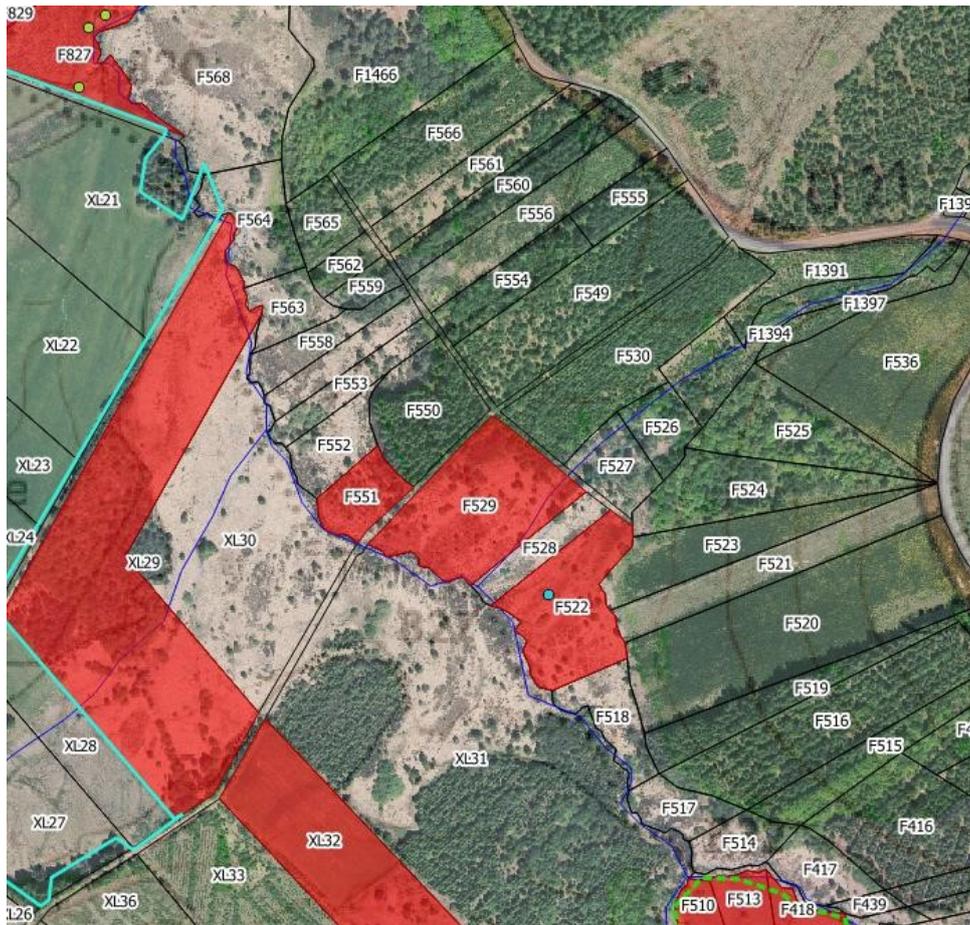


Figure 2 : Parcelles acquises par le CEN (en rouge).

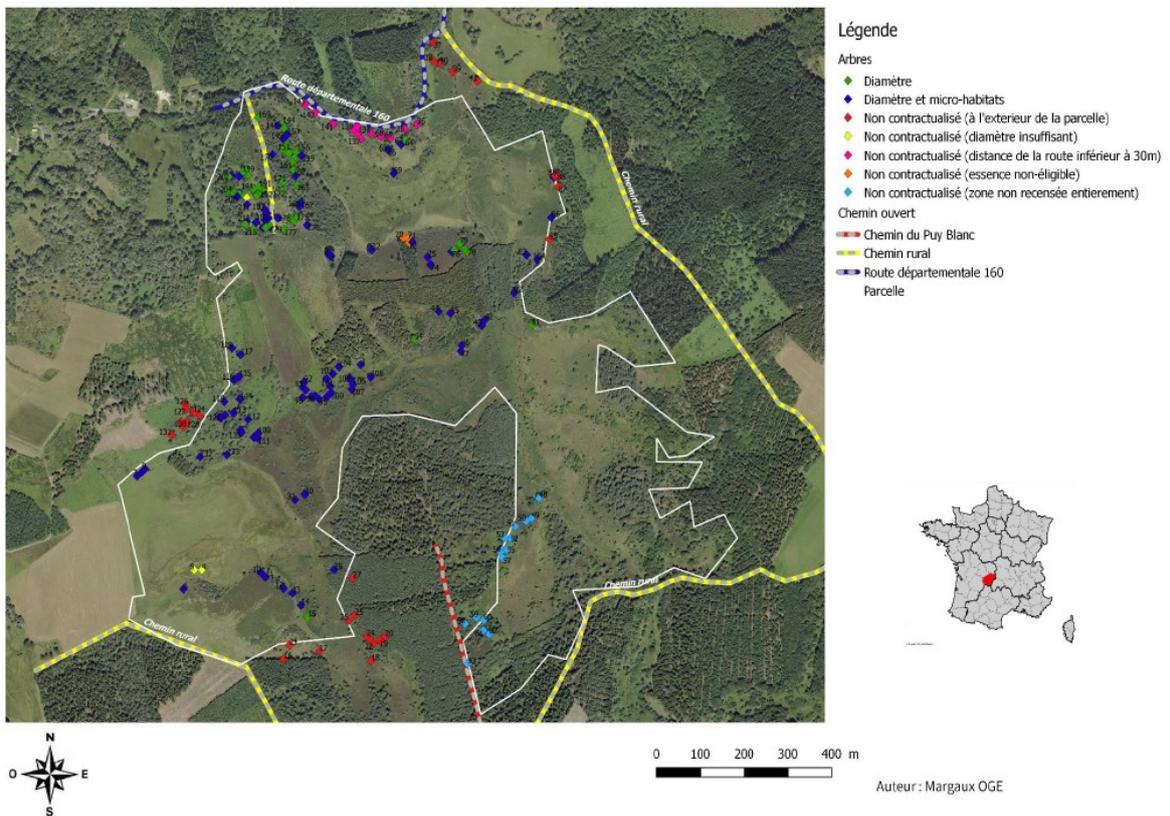


Figure 3: Cartographie du projet de contrat forestier réalisée par les étudiants de Neuvic.

Aussi, des courriers ont été envoyés à quelques propriétaires de parcelles dans le site Natura 2000 afin de les sensibiliser au programme Natura 2000 et à ses outils dont les contrats. Pour le moment seul un propriétaire a répondu, ses parcelles seront visitées pendant la période d'animation 2019-2020 dans le but de lui proposer un contrat Natura 2000.

Un propriétaire d'une parcelle en bordure de Vienne a contacté l'animatrice du site pour un projet de restauration d'une lande sèche. Cependant, le projet n'a pas pu aboutir puisque la parcelle n'est pas incluse dans le périmètre du site Haute Vallée de la Vienne.

2.2. Animation des MAEC

Certains agriculteurs ont été contactés pour faire le bilan des MAEC engagées depuis 2015 et pour savoir si des parcelles supplémentaires pouvaient être engagées en 2019. Pour pouvoir conseiller les agriculteurs, un temps a été réservé à la relecture des notices des MAEC.

En 2018, 2 diagnostics ont été réalisés sur une surface de 20,8 hectares (Figure 4). En 2019, 1 diagnostic sur 5,45 hectares (Figure 5) a été réalisé mais ne concerne que le projet d'extension du site Natura 2000 (contractualisation au titre de la ZPS du Plateau de Millevaches).

Les mesures engagées sont :

- LI_NATU_HE02 « Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage » (21,57 hectares),
- LI_NATU_ZH01 « Gestion de milieux humides sans amendement et sans pâturage hivernal » (4,68 hectares).

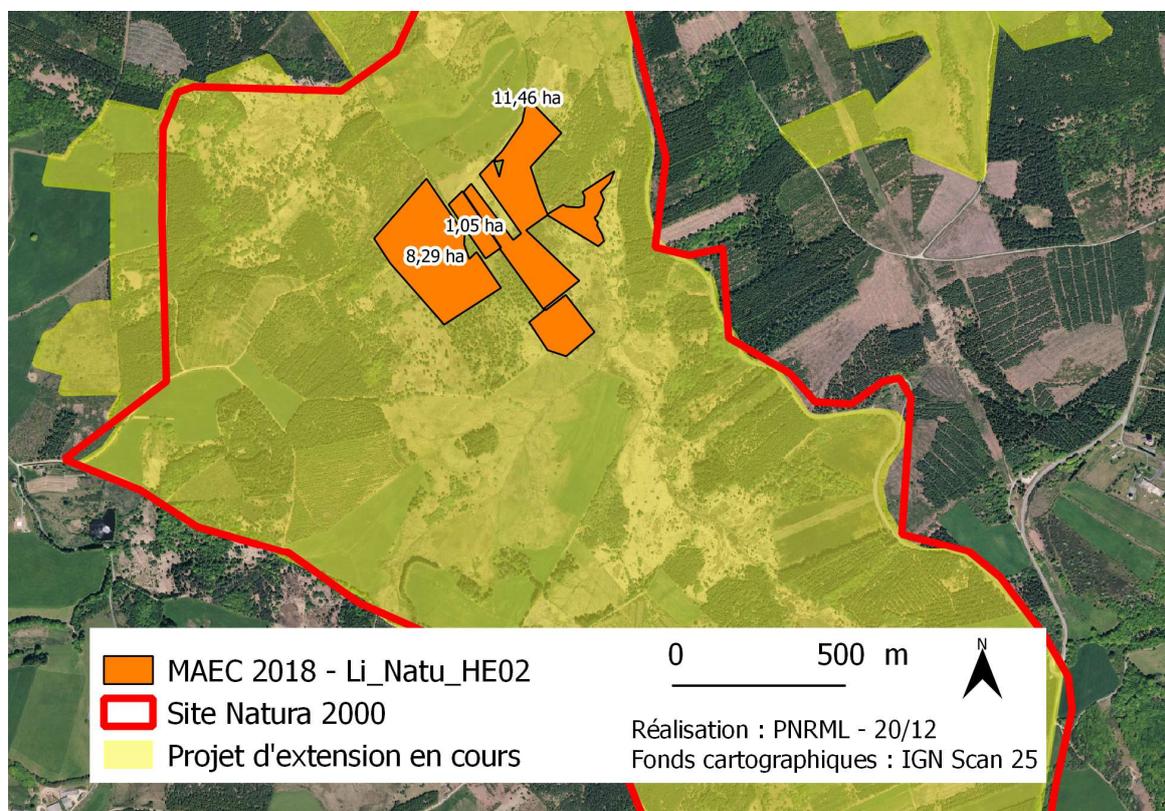


Figure 4 : MAEC engagées en 2018.

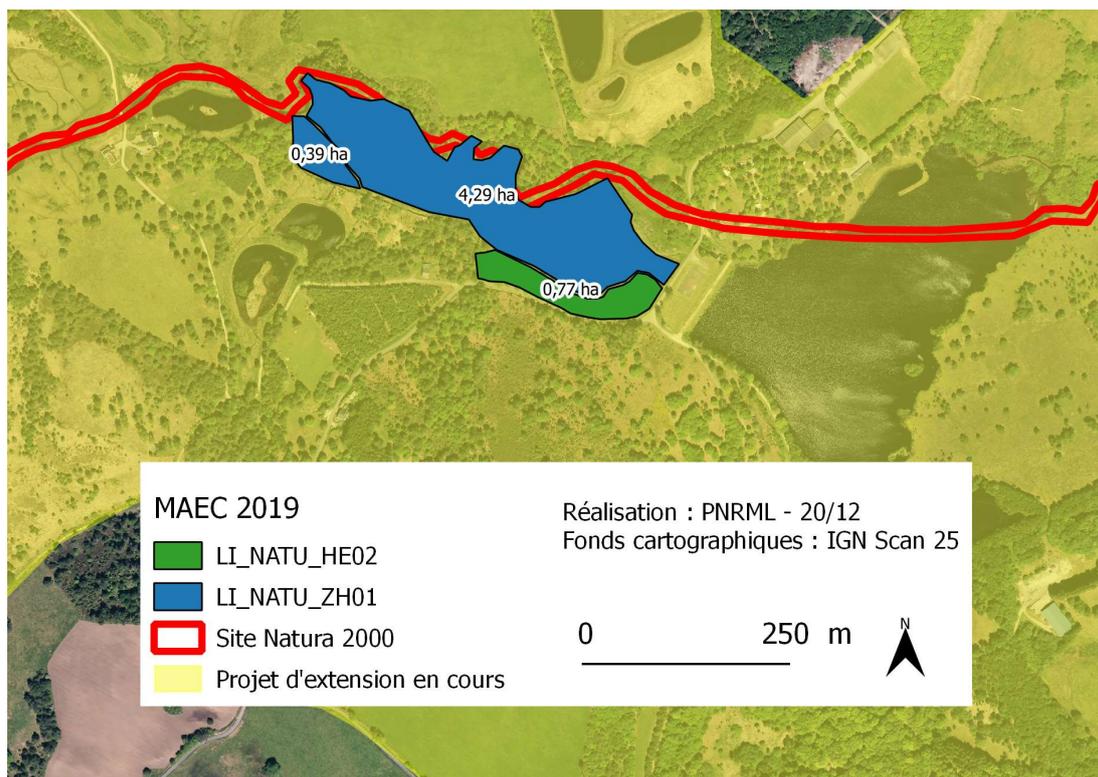


Figure 5: MAEC engagées en 2019.

Toujours au sujet des MAEC, l'animatrice Natura 2000 a participé à la réunion annuelle du PAEC « Natura 2000 » porté par le PNR de Millevaches. Bilan des MAEC 2018 et prévisions des MAEC 2019 étaient à l'ordre du jour.

L'animatrice a également pris connaissance du compte-rendu du COTECH de la chambre d'agriculture 87, du compte-rendu de la CRAEC 2019 et de la note de la Région concernant les nouveautés MAEC 2019.

L'animatrice a répondu à des sollicitations concernant des MAEC engagées :

- Un agriculteur qui s'est engagé en 2015 voulait savoir si une place dépôt de bois pouvait être mise en place sur une parcelle engagée en MAEC,
- Les services de la DDT de la Corrèze voulaient des renseignements au sujet d'un dossier en cours d'instruction,
- Les services de la DDT de la Creuse voulaient une synthèse des MAEC engagées en Creuse au titre de la ZSC Haute Vallée de la Vienne.

Enfin, les services instructeurs des MAEC de la Région ont souhaité venir sur le territoire pour découvrir les lieux et comprendre les enjeux locaux (surfaces pastorales ligneuses, prorata ...). Cette journée, à laquelle a participé l'animatrice, était organisée en 2 parties (théorique en salle et pratique sur le terrain) par le PNR de Millevaches.

Le géomatien du Parc a également œuvré au bon déroulement de cette nouvelle campagne de MAE en réactualisant les bases de données, les fonds de cartes et surtout le RPG.

2.3. Animation de la charte Natura 2000

Sur la période d'animation 2018-2019 aucune charte Natura 2000 n'a été signée cependant un travail important a été effectué avec certains propriétaires et utilisateurs de parcelles.

En effet, des courriers ont été envoyés à plusieurs propriétaires pour les sensibiliser au programme Natura 2000 et à ses outils, dont la charte. Pour le moment seul un propriétaire a répondu, ses parcelles seront visitées pendant la période d'animation 2019-2020. En attendant, une charte lui a été transmis pour consultation.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine a également été contacté au sujet des parcelles acquises aux sources de la Vienne et qui pourraient faire l'objet des contrats Natura 2000.

2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Avec le manque de financement Natura 2000 de ces dernières années, d'autres outils financiers peuvent être mobilisés au sein de la ZSC Haute Vallée de la Vienne :

- Financement privé d'EDF.

EDF est propriétaire d'une retenue d'eau et des zones humides avoisinantes au sein de la ZSC Haute Vallée de la Vienne. Lors d'une rencontre avec le salarié d'EDF en charge de cette zone, l'animatrice Natura 2000 a proposé un scénario de restauration et d'entretien de 3,5 hectares de zone humide, comprenant des habitats naturels remarquables (Figure 6), au frais du propriétaire. S'en est suivi des prospections sur le terrain, la rédaction d'un plan de gestion et de cahiers des charges, une estimation du prix, le contact d'un agriculteur pour la mise en pâture de la zone et une nouvelle proposition à EDF.

Le propriétaire s'est montré partant seulement pour la pose d'une clôture et la remise en pâture, estimée à 6000 euros par une entreprise (Figure 6 et Tableau 3). Le projet est actuellement en attente d'EDF.

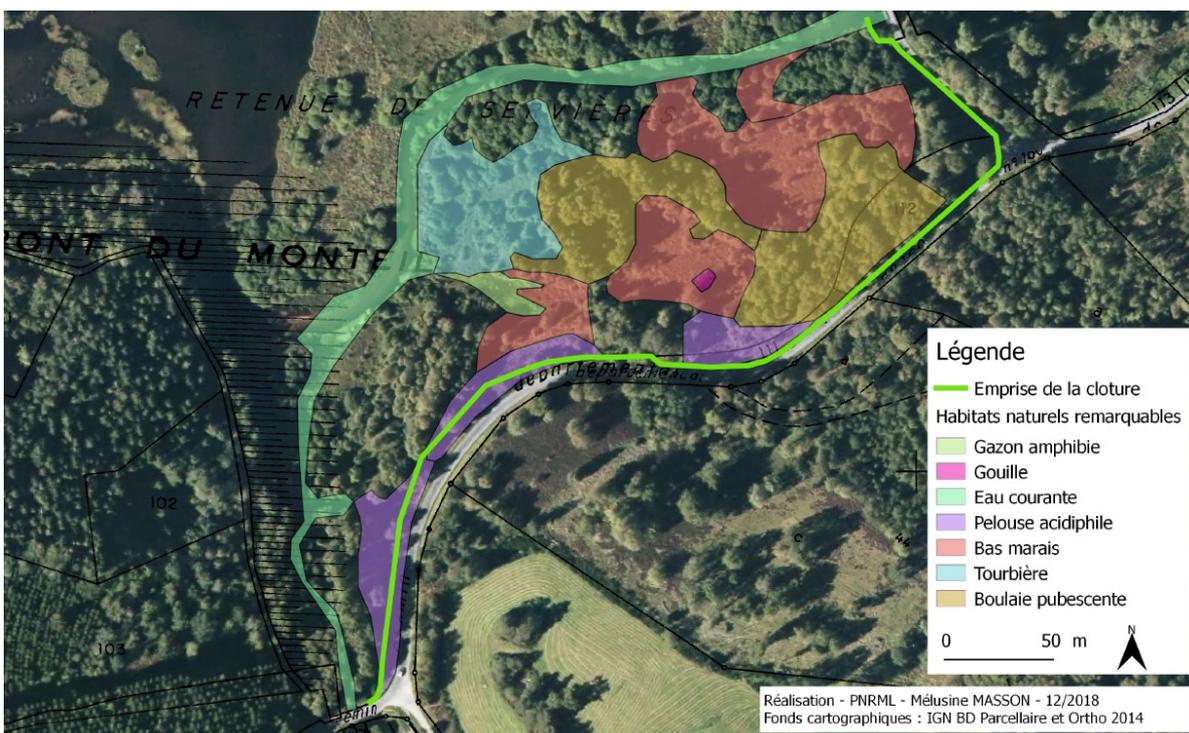


Figure 6 : Habitats naturels et localisation des travaux.

Tableau 3 : Détail du coût des opérations.

| Actions | Coût |
|---|----------------------------|
| Bucheronnage pour emprise de la clôture | Entre 896 et 1 792 euros |
| Pose de clôture | 4 984 euros |
| Total | Entre 5 880 et 6 776 euros |

- Financement LIFE.

Un projet LIFE émerge entre les PNR Périgord Limousin et Millevaches pour préserver la moule perlière, espèce emblématique de la ZSC Haute Vallée de la Vienne. Ce projet pourrait aller chercher des milliers d'euros en faveur de cette espèce d'intérêt communautaire hautement menacée et de son habitat. Le dossier pourrait être déposé en 2019.

- Financement Région – appel à projet « Pastoralisme ».

Le PNR de Millevaches, désormais territoire de montagne néo-aquitain, peut bénéficier des mêmes aides « pastoralisme » que les Pyrénées-Atlantiques. Ainsi les éleveurs mettant leurs brebis en estives sur le plateau de Millevaches, peuvent répondre aux 3 appels à projet de la région concernant les aides pastoralisme « gardiennage » et « investissement ».

La ZSC Haute Vallée de la Vienne est concernée par 2 estives. Ces 2 estives s'étendent sur environ 200 hectares, dont 54 hectares dans le site Natura 2000 et 46,59 hectares dans le projet d'extension (Figure 7). Ce pastoralisme permet d'entretenir environ 100 hectares dans ou à proximité du site Natura 2000, comprenant des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

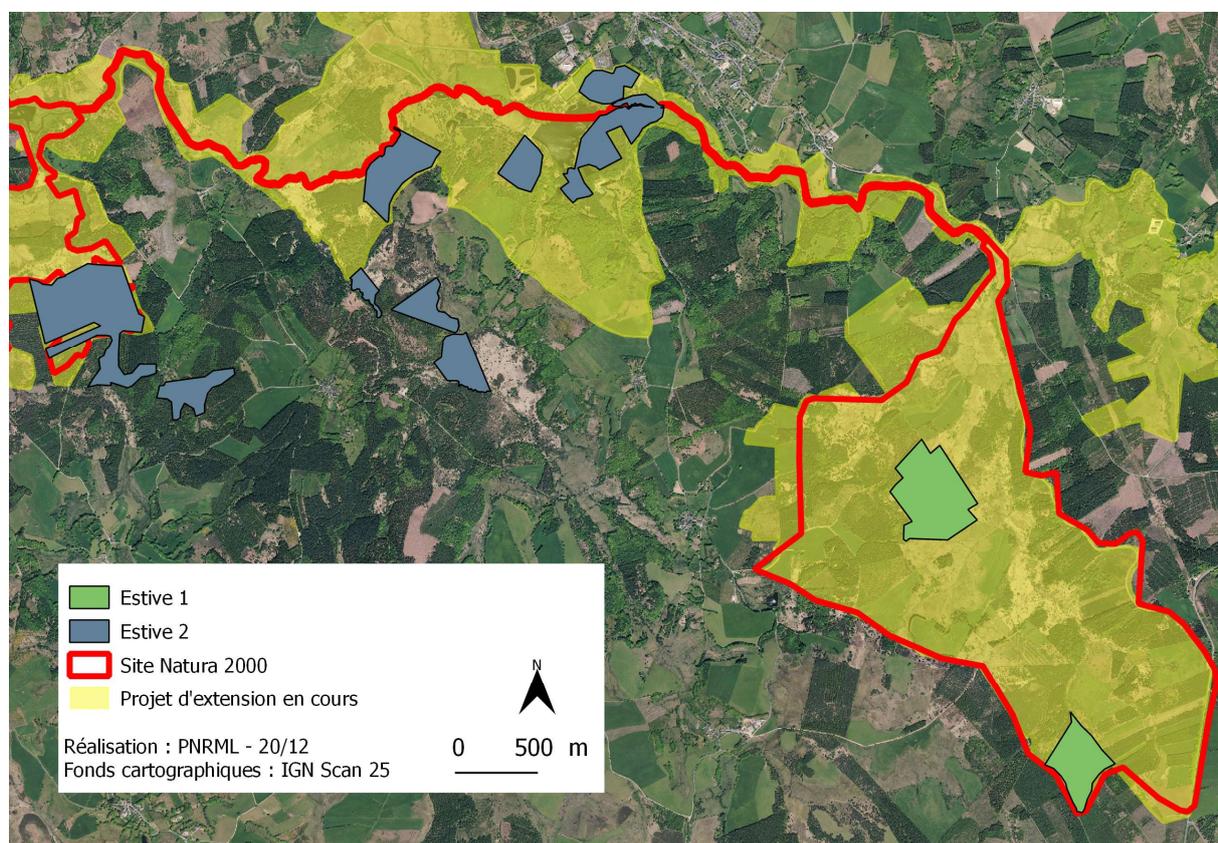


Figure 7 : Localisation des estives.

L'animatrice a contribué au dossier de demande d'aide « gardiennage », en rédigeant le plan de gestion d'une des deux estives. Le dossier permet de financer le salaire du berger à hauteur de 80 %, permettant de faire perdurer les estives du plateau de Millevaches et ainsi l'entretien par pâturage d'habitat d'intérêt communautaire et d'habitat d'espèce d'intérêt communautaire. Sans gardiennage, ces habitats resteraient à l'abandon.

2.5. Animation foncière

Dans le but de mobiliser les outils Natura 2000 sur des zones à enjeux, l'animatrice du site a réalisé des recherches foncières afin de prendre contact avec les propriétaires concernés.

Les fichiers SIG concernant le foncier ont également été mis à jour par le géomaticien du Parc.

3. Poursuite du projet d'extension du site

Nombre de jours prévus : 0

Nombre de jours consacrés : 1,65

A ce jour, le projet d'extension est toujours bloqué par l'Etat sous la pression de la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne qui a indiqué son opposition à tout nouveau zonage environnemental. En cela, la décision au niveau national, d'identifier en zone Nature 2000 des prairies sensibles n'a pas contribué à l'apaisement.

Toutefois, au cours de la période d'animation 2018-2019, l'animatrice a longuement échangé avec les services de la DDT de la Haute-Vienne à ce sujet. Le dossier a été présenté au nouveau Préfet de la Haute-Vienne début 2019, décision prise lors du COPIL d'octobre 2018.

Une des 15 communes concernées par le projet d'extension est venue se renseigner quant à la faisabilité de ce dossier auprès de l'animatrice.

4. Évaluation des incidences des projets

Nombre de jours prévus : 5

Nombre de jours consacrés : 1,99

Concernant le suivi du régime d'évaluation des incidences, nous avons apporté des conseils techniques :

- Dans le cadre de projets d'agrément de PSG,
- Dans le cadre d'un aménagement d'une station d'épuration sur la Vienne et
- Dans le cadre d'un circuit moto

5. Suivis scientifiques et techniques

Nombre de jours prévus : 15

Nombre de jours consacrés : 5,6

Aucun suivi spécifique n'a été réalisé pendant cette période d'animation. Néanmoins, toutes les observations faites par l'animatrice et les différents agents du PNR lors de déplacements sur le terrain ont été intégrées à la base de données espèces.

Lors du séminaire Natura 2000 Nouvelle Aquitaine de novembre 2018, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a proposé une enveloppe financière aux animateurs Natura 2000 pour des inventaires naturalistes, dans le but d'améliorer les connaissances des sites. Ces inventaires sont possibles soit en 2019 soit en 2020. Aucune demande n'a été effectuée pour 2019 mais des réflexions sont en cours pour de potentiels inventaires en 2020 :

- Herbiers aquatiques ou mousses (le CBN massif central a été contacté pour avis),
- Coléoptères de la Directive (la Société Entomologique du Limousin a été contactée pour avis),
- Ecrevisse à pattes blanches (la Maison de l'Eau et de la pêche a été contactée pour avis).

Toujours concernant ces inventaires, un bureau d'étude et une association ont déposé un dossier pour financer des inventaires moule perlière sur différents sites Natura 2000, dont Haute Vallée de la Vienne. De nombreux échanges ont eu lieu entre ces structures et l'animatrice Natura 2000, qui ne ressent pas le besoin de ces inventaires (LIFE en prévision).

La mise à jour du DOCOB est au point mort, une réflexion en interne serait d'uniformiser les DOCOB de tous les sites Natura 2000 animés par le Parc (même plan, même charte graphique...). A ce même sujet, le guide méthodologique de la mise à jour de DOCOB de l'ATEN a été relu.

Le géomaticien du Parc a travaillé à la réactualisation et à la mise à disposition des bases de données et fonds de cartes contribuant à la mise à jour du DOCOB et également à l'évaluation des incidences :

- Bd TOPO,
- Fichiers fonciers 2015, RPG Anonymisé 2014 et 2016
- EPCI,
- Base de données « Avis »,
- Base de données « Espèces »,
- Les différents zonages des partenaires (CEN, CRPF, ONF...),
- Couche « Sensibilité environnementale »
- Veille sur les inventaires réalisés par d'autres structures et/ou dans le cadre d'autres programmes financiers.

6. Information, communication, sensibilisation

Nombre de jours prévus : 12

Nombre de jours consacrés : 15,75

6.1. Outils de communication

- Le site internet.

Le site internet dédié au site Natura 2000 Haute Vallée de la Vienne est régulièrement mis à jour. Durant la période d'animation 2018-2019, les cahiers des charges des contrats Natura 2000 et les données « Natura 2000 » à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine ont été mis à jour, le compte rendu du COPIL d'octobre 2018 a été publié, les dates des animations 2019 et le bilan des animations 2018 ont été diffusés...

La publicité de ce site internet a été effectuée auprès des étudiants du lycée de Neuvic, des mairies concernées et des offices de tourisme concernés.

Les statistiques du site internet indiquent 236 visites et 83 téléchargements durant la période d'animation 2018-2019.

- Plaquettes de communication.

Aucune plaquette ou lettre de liaison n'a été éditée cette année. Cependant des exemplaires du dépliant 8 pages (4 volets) édité en 2017 sont toujours disponibles (Figure 8). Ils ont été distribués lors d'évènement comme le congrès des Parcs naturels régionaux, le festival « Territoire sauvage » du Tech, les animations grand public... Ils sont également été transmis au lycée de Neuvic, aux mairies concernées et aux offices de tourisme.

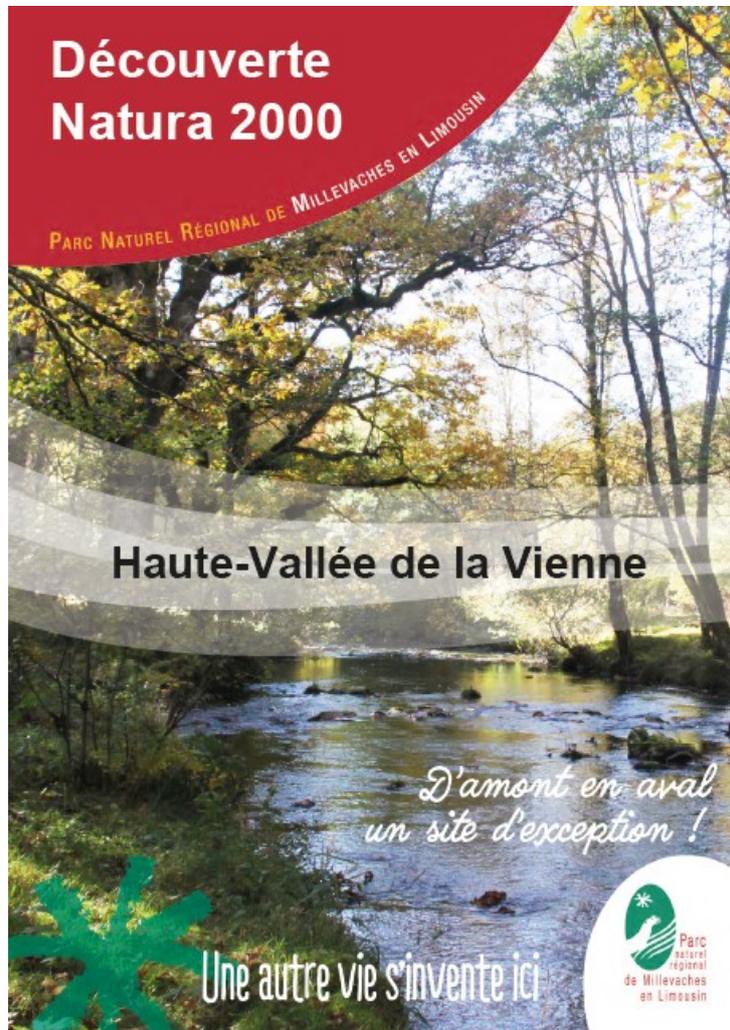


Figure 8 : Plaquette de communication.

- Animations grand public.

Le 12 mai 2018 (Figure 9), une animation grand public a été organisée par l'animatrice Natura 2000 dans le but de faire découvrir la faune et la flore des milieux aquatiques et humides des bords de Vienne. En raison de la météo, aucun participant n'était présent.

Le 24 juin 2018 (Figure 10), l'animatrice Natura 2000 encadrait une sortie avec le CEN à la découverte des sources de la Vienne et des bergers qui y gardent leurs brebis. 18 participants (Figure 11) ont pu poser des questions aux 2 animatrices (CEN et PNR) et aux bergers qui nous ont rejoint avec leur troupeau de brebis limousines. Natura 2000, PNR, CEN, gestion d'espaces naturels, naturalisme... ont été abordés. De plus, de très belles observations ont été faites : couleuvre à collier, lézard vivipare, arnica des montagne...

Les participants ont été ravis de l'après-midi, mais auraient souhaités acheter et/ou déguster des produits de la ferme des bergers (viande d'agneaux, sacs à main et chaussons en laine de brebis...), suivre le troupeau en transhumance et voire les chiens de bergers travailler. A la suite de ces remarques, les animatrices du CEN et du PNR présentes ainsi que les 2 bergers se sont donné un objectif : organiser pour 2019 une vraie transhumance avec un repas à base de produits locaux.

À la découverte de la faune aquatique du site Natura 2000
 PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

samedi 12 mai
MILLEVACHES SAINT-SETIERS
 Parking à la jonction D36 et D21

à 15h
 Grenouilles, loutres, libellules... sont au programme. Lors d'une balade de 3,5 km, nous mettrons tous nos sens en actions pour détecter la présence de ces espèces plutôt discrètes.

Sortie animée par le Parc naturel régional de Millevaches dans le cadre de la « Fête des Sources ».

> GRATUIT
 > Vêtements adaptés, bottes ou chaussures étanches recommandées.

Renseignements et réservation:
 Mélusine Masson au PNR de Millevaches en Limousin : 05 55 96 97 17 ou 05 55 96 97 00

www.pnr-millevaches.fr

Une autre vie s'invente ici
 Una outra vida s'inventa aquí




Figure 9 : Affiche de communication de l'animation du 12 mai 2018.

Balade découverte des Sources de la Vienne
 PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

dimanche 24 juin
MILLEVACHES SAINT-SETIERS
 Parking à la jonction D36 et D21

à 14h
 Balade de 3,5 km animée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

> GRATUIT
 > Vêtements adaptés à la nature et à la météo, bottes ou chaussures étanches recommandées.

Renseignements et réservation:
 Mélusine Masson au PNR de Millevaches en Limousin : 05 55 96 97 17 ou 05 55 96 97 00

www.pnr-millevaches.fr

Une autre vie s'invente ici
 Una outra vida s'inventa aquí




Figure 10 : Affiche de communication de l'animation du 24 juin 2018.



Figure 11: Echanges avec les bergers lors de l'animation du 24 juin 2018.

Ces 2 animations de 2018 ont demandé du temps de préparation et d'organisation à l'animatrice. 4 animations ont également été planifiées pour 2019 : une transhumance aux sources de la Vienne le 1^{er} juin (Figure 12), une sortie canoë à la découverte des libellules le 29 juin (Figure 13), une sortie pour observer la faune et la flore de milieux humides le 3 août (Figure 14) et un chantier bénévole pour restaurer une lande sèche le 5 octobre (Figure 15).

De Villages en Sonnailles 2019
PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Transhumance jusqu'aux Sources de la Vienne
Randonnée de 20 km

SAMEDI 1^{ER} JUIN

Rdv à 9h au Parking des Sources de la Vienne (carrefour D21 et D36 commune de Saint-Setiers) Puis départ de Toy-Viam.
Randonnée gratuite. Repas à 9 €. Réservation obligatoire
05 55 96 97 17 (PNR)
Randonnée animée par le CEN, le PNR et le Groupement pastoral des 1000 sonnailles.
+ d'infos sur www.pnr-millevalches.fr/CSD

Conservatoire d'espaces naturels Limousin Nouvelle-Aquitaine
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin Millevaches en Limousin

Une autre vie s'invente ici
Una altra vita s'inventa aqui

Figure 12: Affiche de communication de l'animation du 1^{er} juin 2019.

SORTIE CANOË
PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Sortie canoë « Découverte des libellules au fil de l'eau »

SAMEDI 29 JUIN

à 14 h à Saint-Léonard-de-Noblat
Rdv devant le camping de Beaufort
12 € / adulte, 10 € / enfant de - 12 ans
Réservation obligatoire
06 75 61 15 81
Animation Canoë Kayak d'Eymoutiers, Société limousin d'odonatologie et PNR
+ d'infos sur www.pnr-millevalches.fr/CSD

Conservatoire d'espaces naturels Limousin Nouvelle-Aquitaine
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin Millevaches en Limousin

Une autre vie s'invente ici
Una altra vita s'inventa aqui

Figure 13 : Affiche de communication de l'animation du 29 juin 2019.



Figure 14 : Affiche de communication de l'animation du 3 août 2019.



Figure 15 : Affiche de communication de l'animation du 5 octobre 2019.

Toutes ces animations à destinations du grand public ont lieu à l'intérieur du périmètre Natura 2000 « Haute Vallée de la Vienne » et présentent le programme Natura 2000 et ses outils, certains habitats et espèces de la Directive « Habitat Faune Flore », des méthodes de gestion, les contrats passés...

Les affiches (Figures 9, 10, 12, 13, 14 et 15) ont été réalisées par la chargée de communication du Parc. Elles ont été diffusées aux mairies concernées, aux offices de tourisme, dans le carnet des sorties du PNR de Millevaches, sur les réseaux sociaux...

- Articles dans les journaux.

Des journalistes du Populaire sont venus aux sources de la Vienne pour rédiger un article et prendre des photos en compagnie de l'animatrice Natura 2000 (Figure 16 et lien internet : https://www.lepopulaire.fr/millevalches/environnement/2018/07/17/a-la-decouverte-des-sources-de-la-vienne_12925442.html#refresh). Cet article inclus dans leur programme « estivités » dédié à la Vienne est paru le 17 juillet 2018.

Le premier journal du Parc 2019 a consacré 4 pages aux actions Natura 2000 (Figure 17). La journaliste en charge du dossier a interviewé l'animatrice Natura 2000, qui a expliqué les actions Natura 2000 et choisi des photos illustrant ses propos (gestion d'habitats, chantier bénévole, espèces d'intérêt communautaire...). Du temps a également été pris pour relire l'article avant publication officielle.

Estivités

Aux sources de la Vienne,

Au fil de la Vienne

Qu'elle est majestueuse cette rivière qui traverse notre département, avec ses paysages, ses anciens moulins, et ces gens qui habitent le long des rives. Le premier épisode de notre série consacrée à la Vienne vous emmène aux sources, en Corrèze, sur le plateau de Millevaches.

Franck Jacquet
Photos : Thomas Jouhannaud
franck.jacquet@centrefrance.com

C'est au bout d'un petit sentier bordant une prairie, que vous trouverez cet endroit où apparaissent les premiers filets d'eau de la Vienne. À 900 mètres d'altitude, sur les hauteurs boisées et isolées du plateau, à 3 kilomètres de Millevaches. Le lieu est aujourd'hui très bien indiqué car nombreux sont les curieux à venir voir où cette immense rivière prend sa source.

Ce n'est d'ailleurs pas une, mais trois sources qui alimentent la Vienne. Trois sources cachées dans les tourbières, au milieu de champs de bruyères. Classé Natura 2000, le site ainsi que l'ensemble de la Haute-Vallée de la Vienne sont protégés pour la richesse de la faune et de la flore. Les parcelles appartiennent au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) et ici, vous pourrez voir paître tranquillement les brebis du groupement pastoral de Mille-Sonailles entre juin et septembre.

Un petit filet d'eau
Après quelques centaines de mètres de descente, la première des trois sources de la Vienne se présente à nous. L'eau sort d'une petite cavité que l'homme a protégé. Il y a longtemps, avec des pierres taillées qui forment un petit canal. Le filet d'eau ne mesure que dix centimètres de large et un léger clapotis se fait entendre. « C'est la source de la Vienne la plus facile à voir, les deux autres sont presque cachées dans les tourbières. Les trois sources se rejoignent assez vite pour former un ruisseau bordé de tourbières et de bas

marais » explique Méline Masson, du Parc Naturel de Millevaches. « Il faut souligner la qualité exceptionnelle de ce site où les milieux sont entretenus par du pâturage. Nous organisons des visites guidées car de nombreuses personnes sont interpellées et n'imaginent pas qu'une si grande rivière puisse avoir sa source si près. »

Un sentier touristique dans les bruyères pour découvrir les trois sources

Sur place, les visiteurs peuvent aussi apprécier le parcours d'interprétation qui a été mis en place par le paysagiste Alain Freyret. Il permet de découvrir les trois sources, en suivant la légende locale qui raconte la vie de trois sœurs qui auraient vécu dans ces collines de bruyères. Des stèles en pierres, où est retracée la légende, sont ainsi installées tout au long du sentier.

Aux sources de la Vienne, la magie de la nature fait tout son effet lorsqu'on découvre ce maigre filet d'eau qui ne cesse de grandir jusqu'à Nedde. En une trentaine de kilomètres, les eaux de la rivière reçoivent celles des petits affluents qui la bordent, et la Vienne descend du plateau de Millevaches sur 400 mètres de dénivellation. « Il faut souligner la qualité des eaux sur les 10 premiers kilomètres de l'affluent, que ce soit en terme de faune, de flore et d'espèces » reprend Guillaume Rodier du PNR Millevaches. « Vous pouvez retrouver des truites, des moules perlées... Grâce à la protection du site, la Vienne est aujourd'hui la sixième rivière la plus riche en espèces en France. »



DÉPART. L'eau de la Vienne sort d'une petite cavité que l'homme a protégé, il y a longtemps, avec des pierres taillées qui forment un petit canal. Le filet d'eau ne mesure que dix centimètres de large.

Une des rivières les mieux préservées en France



AVAL. Après 5 kilomètres, la largeur de la Vienne dépasse déjà un mètre.

La qualité de ses milieux aquatiques permet à la Vienne d'accueillir de nombreuses espèces et une végétation en excellent état de conservation.

Le site Natura 2000 de la Haute-Vallée de la Vienne s'étend des sources à Millevaches jusqu'en aval à Saint-Léonard-de-Noblat. Les eaux sont calmes à la sortie des tourbières mais elles s'avèrent très tumultueuses après avoir traversé Eymoutiers.

La Vienne est l'une des rivières les mieux préservées de France. Une preuve à cela : la coexistence dans ses eaux de trois espèces de moules, dont la célèbre moule perlière, que l'on ne re-

trouve que dans les eaux d'excellente qualité. Cette espèce de moule très rare, est présente dans 80 ruisseaux en France, dont 52 en Limousin.

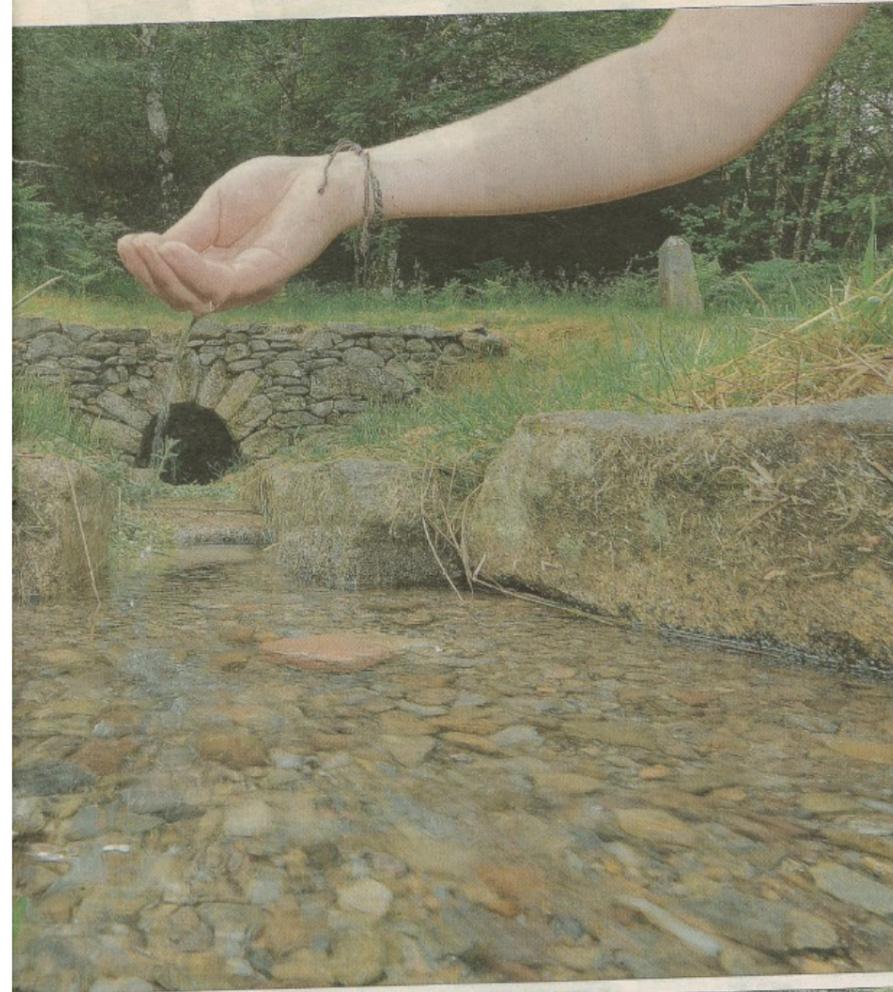
Moules, libellules, loutres...

Parmi les autres espèces emblématiques du Parc de Millevaches, on retrouve également la loutre, qui a établi son habitat tout au long du cours d'eau, ainsi que de nombreuses espèces de libellules, comme la cordulie à corps fin. Mais la Vienne n'est pas épargnée par les dégradations, notamment après le plateau de Millevaches, et les efforts de protection du site se doivent d'être poursuivis.

Hvi

Estivités

là-haut sur le plateau



PRATIQUE

Visites. Le Parc Naturel Régional de Millevaches et le Conservatoire des Espaces Naturels organisent régulièrement des visites



guidées des sources de la Vienne. Infos : 05.55.96.97.00.

Légende. Le sentier d'interprétation créé par le paysagiste Alain Freyret reprend la légende de trois sœurs (une brune, une rousse et une châtain) qui seraient restées 8 ans dans ces collines de bruyères après la mort de leurs maris respectifs.

À voir. Quelques kilomètres après les sources, la Vienne se sépare en deux au plan d'eau de Servières. Restauré en 2011, il permet de détourner une par-



tie du débit de la Vienne vers le complexe hydroélectrique du lac de Vassivière. À cet endroit, un espace pédagogique est aménagé pour le public.

370 km. La Vienne est longue de 370 km. Après avoir traversé les départements de la Haute-Vienne, de la Charente et de la Vienne, l'affluent se jette dans la Loire à Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire).

Sur Internet

Retrouvez toute cette série « Au Fil de la Vienne » sur notre site, accompagnée d'un diaporama photo qui vous fera (re)découvrir ces endroits et les différents lieux traversés tout au long de la rivière.

www.lepopulaire.fr



LÉGENDE. Un sentier d'interprétation racontant une légende locale, a été aménagé par un paysagiste afin de découvrir les trois sources de la rivière.

Hvi

Figure 16 : Article de journal le Populaire du 17 juillet 2018.



Approfondir
BIODIVERSITÉ

NATURA 2000 en action

Qu'ont en commun la haute vallée de la Vienne, la tourbière de Négarioux-Malsagne, les landes des Monédières, ou encore la vallée de la Gioune ? Ce sont des espaces protégés qui bénéficient des moyens offerts par Natura 2000 pour enrayer l'érosion de la biodiversité.

« Natura 2000, c'est LE pilier de la politique de protection des milieux en Europe. Cela concerne 28 000 sites dans l'Union et 1 700 en France. Sur le territoire du Parc, 14 sites sont désignés Natura 2000, soit 20 % du territoire », affirme Olivier Villa, en charge d'un des sites au PNR. Ces sites ont été sélectionnés, car ils concentrent des habitats (landes sèches, tourbières, hêtraies...) et des espèces dites « d'intérêt communautaire » : chauves-souris, lucane corfoliant, circaète Jean-le-blanc, moule

perlière, crapaud accoucheur, ou encore loutre d'Europe. Le Parc travaille depuis toujours sur Natura, car le plateau de Millevaches fut l'un des 36 sites pilotes sur lesquels la France s'est basée pour imaginer cette méthode de gestion dans les années 90, avec le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin. Puis les sites ont été sélectionnés et le réseau a été mis en place en 2000. « Le réseau de sites est très stable, c'est ce qui permet de travailler sur du long terme, même si l'enveloppe budgétaire allouée n'est pas constante »,

MILLEVACHES • 10 • APPROFONDIR

observent Olivier Villa et Mélusine Masson, qui s'occupent de la bonne gestion de 6 sites Natura 2000 : la haute vallée de la Vienne, les tourbières et fonds tourbeux de Bonfond et Péret-Bel-Air, la tourbière de Négarioux-Malsagne, les landes des Monédières, la Zone de protection spéciale (ZPS) du plateau de Millevaches, et la vallée de la Gioune. Tous ces sites s'étendent sur moins de 1 000 hectares, sauf la ZPS, qui est un site exceptionnellement important de 66 000 hectares. Les 8 autres sites du territoire sont gérés par le Conservatoire d'espaces naturels, et d'autres structures, comme la Ligue de Protection des Oiseaux. En effet, c'est notamment pour sa richesse en oiseaux que la Montagne limousine bénéficie de ce programme de conservation : chouette de Tengmalm, grue cendrée, circaète Jean-le-blanc, pie grèche, busard... D'autres espèces sont évidemment concernées, qu'il s'agisse d'insectes (divers libellules,



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : la campagne 2019 est lancée

Cette année encore les agriculteurs auront la possibilité de s'engager pour un plus grand respect de l'environnement, en maintenant ou en faisant évoluer leurs pratiques, tout en bénéficiant d'une rémunération. Le PNR vient en effet d'être retenu à l'appel à projets annuel lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour poursuivre son rôle d'opérateur de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques. Ceux-ci permettent aux agriculteurs de contractualiser, sur 5 ans, des mesures du même nom afin d'allier viabilité économique et respect de la biodiversité ou de la qualité de l'eau. Ainsi, depuis 2015 le Parc et ses partenaires ont proposé à 193 exploitations agricoles, suite à des diagnostics individuels, d'engager sur 5 ans des mesures sur 8 121 hectares pour un montant d'aide de plus de 4,2 millions d'euros. Pour cette campagne 2019 les nouvelles communes du Parc n'ont bien sûr pas été oubliées. L'année 2019 est également marquée par le lancement d'une mesure spécifiquement dédiée aux collectifs pastoraux afin de soutenir les systèmes herbagers et pastoraux.

Vincent Lelaure, 05 55 96 97 25
v.lelaure@pnr-millevaches.fr

coléoptères...), d'espèces aquatiques (chabot, moules perlières, écrevisses à pattes blanches) ou de mammifères (chauves-souris, loutres...).

Des aides pour l'entretien durable des milieux

Pour préserver ces milieux riches et sensibles, les animateurs coordonnent la rédaction d'un document d'objectifs. Ce document, réactualisé tous les 6 ans, établit un diagnostic géographique, socio-économique et patrimonial du site, évalue l'état de conservation des habitats présents, définit les objectifs à atteindre et élabore les mesures de gestion à mettre en œuvre pour y parvenir. Ces mesures de gestion sont variées. « Nous pouvons par exemple proposer à des propriétaires de terrains en friche de créer des aménagements pour accueillir une espèce d'oiseau, avec une aide publique pour les travaux. Ou bien programmer un chantier d'exploitation

forestière en dehors des périodes de reproduction, avec conservation de certains arbres utiles, en échange d'un dédommagement financier », explique Olivier Villa. Mais la préservation des milieux passe surtout par les éleveurs, avec qui le Parc contracte pour l'entretien de landes et tourbières via les « Mesures Agro-Environnementales et Climatiques » (voir encadré sur les MAE 2019). D'ailleurs, on voit de plus en plus de vaches de race Highland ou Galloway sur le territoire ! « Ces vaches de races rustiques sont très bien adaptées aux zones de pâturage difficiles comme les tourbières, car elles sont petites et moins lourdes que les Limousines, donc s'enfoncent moins dans les sols meubles, et elles sont moins délicates côté nourriture », constate Mélusine Masson. C'est pourquoi le PNR accompagne les éleveurs qui souhaitent élever ces races (cf portrait de Sabine Virolle) >

MILLEVACHES • 11 • APPROFONDIR



Murmurer à l'oreille des vaches

En 2017, Sabine et Jacques Virolle ont acheté 11 vaches Highlands, grâce à un financement participatif, pour entretenir la tourbière, sur la commune de Péret-Bel-Air. Et l'année dernière, Sabine a élargi l'exploitation avec un volet ferme pédagogique, pour emmener les visiteurs découvrir le troupeau.

À peine avons-nous passé la clôture que Jolie Fleur arrive, en quête de caresses. Avec son étrille, Sabine papouille la vache qui n'attend que ça. Little Boy, un bouff, s'approche, mais gare à lui, Jolie Fleur l'empêche d'accéder aux câlins. Les autres membres du troupeau sont restés à l'arrière. 11 Highlands de toutes les couleurs. « Dans cette race, les robes vont du beige au brun, en passant par le roux », précise Sabine, qui les élève avec son mari depuis 2017, pour entretenir 20 hectares de zone humide. « Ce sont de véritables débroussailluses, elles mangent de tout, ne s'enfoncent pas, ce qui les rend extrêmement adaptées à ces milieux ». Comparées à la race limousine, les Highlands produisent moins de viande et mettent jusqu'à 5 ans pour être matures, mais leur coût de production est moindre, et l'entretien de cette tourbière est essentiel. « Depuis qu'elles sont là, le paysage s'est ouvert du côté du ruisseau, qui s'est élargi, la Drosera est revenue, il y a des papillons, des libellules... ». Sabine valorise également ce troupeau dans son activité de ferme pédagogique. « Ce sont des animaux très calmes, elles sont habituées à la présence de l'homme, j'ai pu emmener un centre de loisirs sans problème ». Et pourtant, avec leurs immenses cornes, elles sont impressionnantes ! Sabine aime passionnément les observer, pour comprendre les rôles du troupeau, de la meneuse à la nounou en passant par le leader, leurs réactions en cas de crises... De quoi raconter des histoires passionnantes à ses visiteurs, ravis de pouvoir caresser ces beaux animaux.

MILLEVACHES • 12 • APPROFONDIR

Chantiers participatifs et formations

Mais souvent, avant d'entretenir une tourbière, il faut la défricher. Le 6 octobre, Mélusine a ainsi organisé, avec le Conservatoire, un chantier de restauration d'une tourbière qui commençait à être colonisée par les pins, sur la commune de Davignac (site des tourbières et fonds tourbeux de Bonfond Péret-Bel-Air). Une douzaine de bénévoles a répondu présent, parmi lesquels Renaud. « Venant de Bordeaux, j'étais étonné qu'un chantier de restauration d'une zone naturelle puisse consister à couper de jeunes arbres ! Mais on nous a bien expliqué l'importance des zones humides et les risques de l'enrésinement. C'était un très bon moment, le paysage était magnifique, et nous avons pu voir des espèces caractéristiques de fleurs et de libellules », témoigne le bénévole. Dans le cadre de leur mission, les animateurs Natura 2000 font aussi du conseil et de la formation. En juillet dernier, Mélusine a ainsi organisé, avec le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, une animation sur les chauves-souris du site de la tourbière de Négarioux-Malsagne. « Parmi les participants, quelques forestiers étaient présents. Ils ont posé de nombreuses questions pour comprendre comment faire de la sylviculture tout en préservant les chauves-souris ». Les forestiers s'intéressent de plus en plus à la biodiversité, puisqu'Olivier a été sollicité pour former les techniciens de la Coopérative forestière Bourgogne-Limousin à la prise en compte des oiseaux dans leur métier. « C'est une problématique qui intéresse énormément nos techniciens. Certains exploitent des forêts situées en zone Natura 2000, c'est donc indispensable de prendre en compte cette biodiversité dans la gestion. Il y avait une vingtaine de participants et le message est passé », relate Gaël Lazzarotto, de la coopérative. Petit à petit, l'oiseau fait son nid, tout comme ces actions qui, mises bout à bout, contribuent à maintenir la biodiversité sur notre territoire ●



3 questions à Erwan Hennequin, du Conservatoire d'Espaces Naturels

Cela fait bientôt 20 ans que l'on travaille sur la préservation des sites Natura 2000. Les résultats sont-ils au rendez-vous ? On peut sans aucun doute affirmer que c'est grâce à Natura 2000 qu'il y a des landes et des tourbières avec des animaux dedans. Prenons le Longeyroux, la situation en termes de paysage et de biodiversité s'est considérablement améliorée. Cet exemple montre que l'on peut faire du développement local tout en préservant la nature. Regardez une photo aérienne de la lande des Monédières. Le contraste est saisissant, la lande est préservée, tout autour, ce sont des forêts de résineux. Sans Natura, c'est la dynamique classique de plantation forestière qui prévaut.

Le retour ou le développement de certaines espèces est-il lié à des actions Natura 2000 ? La Cordulie arctique, une libellule dont les larves vivent dans les endroits les plus humides des tourbières, s'est développée là où l'on a creusé des trous d'eau. Le Sympetrum noir, une autre libellule, a vu sa population augmenter grâce à la remise en place du pâturage. Ces libellules sont de bonnes indicatrices de la présence d'autres espèces, comme certains coléoptères, et de l'état hygrométrique de la zone humide. Les oiseaux ou la flore sont également très utiles pour mesurer l'état d'un milieu.

20 % du territoire du Parc est classé Natura 2000. Est-ce suffisant pour maintenir la biodiversité sur le territoire ? Les résultats positifs de Natura 2000 ne compensent malheureusement pas les effets néfastes de l'exploitation forestière et de l'intensification agricole. Il y 25 ans, je voyais systématiquement le busard cendré sur le plateau. C'est devenu extrêmement rare, même avec tout ce que l'on met en place. Le Tarier des prés ne se reproduit plus... Il faut bien comprendre que la dynamique de fond n'est pas favorable à la biodiversité.

Plus d'informations sur le programme : www.pnr-millevaches.fr/-Les-sites-Natura-2000-

Chacune des zones Natura 2000 dispose d'un site internet avec toutes les infos pratiques :

- Tourbière de Négarioux-Malsagne : negarioux-malsagne.n2000.fr
- Landes des Monédières : monedieres.n2000.fr
- Tourbières et fonds tourbeux de Bonfond et Péret-Bel-Air : bonfond-peretbelair.n2000.fr
- Haute vallée de la Vienne : hautevalleedelavienne.n2000.fr
- Vallée de la Gioune : en cours de finalisation
- Plateau de Millevaches : www.pnr-millevaches.fr/-Z-P-S-Plateau-de-Millevaches-

Les propriétaires de parcelles - situées sur des sites Natura 2000 - qui ont des projets, peuvent contacter les animateurs :

Olivier Villa, 05 55 96 97 07, o.villa@pnr-millevaches.fr
Mélusine Masson, 05 55 96 97 17, m.masson@pnr-millevaches.fr

MILLEVACHES • 13 • APPROFONDIR

Figure 17 : Article Natura 2000 dans le journal du Parc.

6.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Nous travaillons étroitement avec le Conservatoire d'espaces Naturels (propriétaire et gestionnaire sur le site Natura 2000).

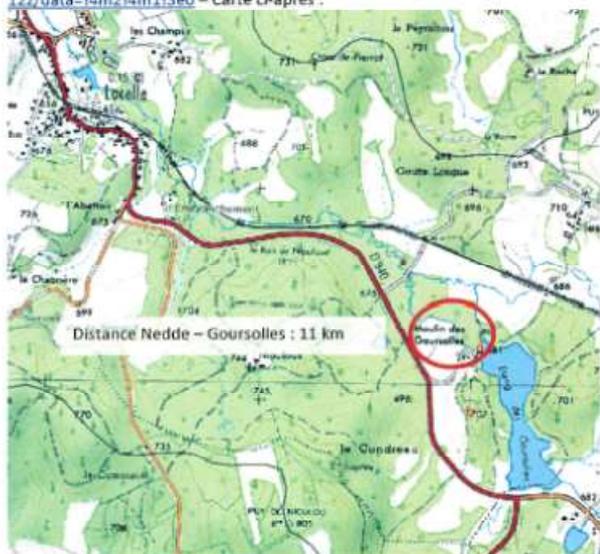
Le 9 juillet 2018 avait lieu une journée d'échange Sources en action (contrat territorial Vienne amont), rassemblant tous les acteurs de ce territoire (technicien rivière, ONF, CEN, EPTB Vienne...). L'ordre du jour (Figure 18) contenait une partie sur Natura 2000, afin de présenter les outils Natura 2000 mobilisables sur la Vienne.

Lieux de Rendez-vous :

A 10h00 : Parking de la mairie de Nedde (87 120)

A 14h00 : Moulin des Goursolles, 19170 Lacelle (au pied de digue)

<https://www.google.fr/maps/dir/45.6312845,1.8486662/@45.6303825,1.7782016,12z/data=!4m2!4m1!3e0> – Carte ci-après :



Inscription impérative avant le 28 juin :

Nom/Prénom/structure :

Participera à la : MATINEE APRES-MIDI JOURNEE ENTIERE

Repas : OUI NON



Invitation à une journée d'échanges du programme Sources en action à l'attention des techniciens et de leurs élus – le 9 juillet 2018

Programme :

10h00 – 12h30 : Restauration de cours d'eau et de zones humides

- Travaux sylvicoles du ruisseau de Chaud et de la Vienne : travaux forestiers, pédologie, plantations, gestion de ripisylve, ... Opérations de l'ONF et de la FDPMA87.

- Présentation du site N2000 Haute-Vallée de la Vienne – complémentarité des outils CTMA et N2000

Intervenants : Laurent BOURRET, ONF – Mélusine MASSON, PNR ML

12h30 – 13h30 : Déjeuner (« Chez Julie » dans le bourg de Nedde)

14h00 – 16h30 : Restauration de la continuité écologique – aménagement de plan d'eau

- 14h00 : visite du plan d'eau des Goursolles (travaux de mises aux normes : ouvrages de gestion, ouvrages de sécurité, rivière de contournement, passe à poisson, partiteur, pont cadre...)

- Gestion des zones humides du complexe Goursolles – Haut-Tronchet

Intervenants : Lionel Marboutin, Impact Conseil – Michel et Pierre Sarrazin, propriétaires du plan d'eau – Erwan Hennequin, CEN

Journée organisée par les coordonnateurs du programme Sources en action – EPTB Vienne / PNR de Millevalches en Limousin



Figure 18 : Programme de la journée Sources en action.

Des échanges ont également eu lieu entre le chargé de mission « Liste rouge des odonates » du CEN et l'animatrice Natura 2000. En effet pour réaliser la plaquette de communication sur la liste rouge, des exemples de travaux de restauration et des photos ont été nécessaires. Les travaux réalisés à Servières et financés par un contrat Natura 2000 (restauration d'une zone humide, création de gouilles...) ont été valorisés.

6.3. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

L'animatrice a participé au séminaire Natura 2000 Nouvelle-Aquitaine organisé par la DREAL. Ce weekend avait pour but d'échanger sur différentes problématiques entre animateurs Natura 2000 et services de l'Etat.

Le lycée de Neuvic nous a sollicité pour leur journée portes ouverte. Des kakémonos Natura 2000 leur ont été confiés lors de cette journée.

Le congrès des Parcs naturels régionaux s'est tenu les 10 et 11 octobre 2018. Un atelier « Natura 2000 », auquel l'animatrice Natura 2000 a participé, était organisé.

Enfin l'animatrice Natura 2000 a tenu un stand « Natura 2000 » lors du festival Territoire Sauvage qui a eu lieu le weekend de Pâque (du 20 au 22 avril 2019, période à cheval sur 2 période d'animation Natura 2000) au Teich (Gironde, région Nouvelle-Aquitaine). Lors de ce weekend touristique de la documentation Natura 2000 a été distribuée et de nombreux participants ont été sensibilisés.

6.4. Communication / Animation auprès des scolaires

Un partenariat existe entre le lycée agricole de Neuvic et le PNR de Millevaches, facilitant les échnages entre les deux structures. Chaque année l'animatrice Natura 2000 proposent diverses actions aux enseignants du lycée (chantier de restauration, diagnostic écologique, présentation de Natura 2000...), afin d'atteindre les objectifs de gestion du site. Pour le lycée, ces projets permettent de mettre en pratique les contenus des enseignements dispensés et favorisent les échanges étudiants/professionnels de l'environnement.

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'animatrice avait proposé plusieurs projets dont certains ont été retenus par les enseignants :

- Diagnostic autour de Servièrre (zone humide restaurée par un contrat Natura 2000 en 2011), retenu par les enseignants. Des étudiants de BTS GPN 1^{ère} année et 2 enseignants sont venus réaliser des inventaires botaniques pendant une journée.
- Restauration d'habitats naturels,
- Prospection le long de la Vienne (loutre, libellule...),
- Inventaire d'arbres sénescents sur une zone délimitée, retenu par les enseignants. Un groupe de 5 étudiants ont travaillé sur le sujet dans le cadre de leur projet tutoré (projet de contrat forestier décrit précédemment ; 2.1. Animation des contrats Natura 2000).

Pour l'année scolaire 2019-2020, les projets suivants ont été proposés aux enseignants et sont en attente de réponse :

- Restauration d'habitats naturels,
- Prospection le long de la Vienne (loutre, libellule...).

Lors de ces temps échanges avec les étudiants, une présentation du programme Natura 2000, ses outils, la ZSC « Haute vallée de la Vienne » ... est faite. Des plaquettes de communication et le lien vers le site internet sont données aux étudiants.

7. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Nombre de jours prévus : 6

Nombre de jours consacrés : 13,31

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc veille à la bonne intégration des enjeux biodiversité dans la stratégie du territoire. En particulier dernièrement lors de l'élaboration de l'évaluation environnementale, mais aussi dans la Charte forestière, dans la Charte Paysagère, dans les documents d'urbanisme...

La responsable du Pôle Gestion de l'espace assiste aux différentes réunions ayant trait à ces questions de stratégies et de programmes d'actions et s'assure qu'ils sont en cohérence avec les enjeux Natura 2000 en générale.

L'animatrice se rend régulièrement aux réunions concernant le Plan Régional d'Action Chiroptères et le Plan Régional d'Action Mulette, espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site.

Un petit temps a été consacré au lancement du concours Natura 2000 2019 et aux appels à projet de l'AFB (concernant la valorisation des actions Natura 2000 et le financement de leur suivi). Aucun dossier n'a été proposé pour la ZSC Haute Vallée de la Vienne.

Des documents du CEN Nouvelle-Aquitaine ont été lus, dont le rapport d'activité de la structure et les plans de gestion « Rebière Nègre » et « Sources de la Vienne ».

Enfin, l'animatrice suit régulièrement les travaux de restauration d'habitats naturels en cours à l'intérieur du périmètre Natura 2000. Ces travaux sont financés par le contrat territorial Vienne Amont coordonné par le Parc et l'EPTB Vienne.

8. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

Nombre de jours prévus : 9,5

Nombre de jours consacrés : 18,61

8.1. Organisation de la gouvernance du site

Un COPIL a été organisé le 23 octobre 2018, 18 membres étaient présents. Point d'actualité Natura 2000, bilan d'activité 2017-2018, programme d'animation 2018-2019 et renouvellement de la Présidence et de la structure porteuse étaient à l'ordre du jour. Catherine MOULIN a été réélue à la Présidence du COPIL et le PNR de Millevaches reste structure porteuse.

Un diaporama a été réalisé à l'occasion et un compte rendu a été rédigé. Tous ces documents sont disponibles sur le site internet dédié au site Haute vallée de la Vienne :

- Diaporama du COPIL du 23 octobre 2018 : http://hautevalleedelavienne.n2000.fr/sites/hautevalleedelavienne.n2000.fr/files/documents/page/pdf/presentation_copil_14_0.pdf
- Compte rendu du COPIL : http://hautevalleedelavienne.n2000.fr/sites/hautevalleedelavienne.n2000.fr/files/documents/page/pdf/cr_copil_hvv_23octobre2018.pdf

8.2. Gestion administrative et financière

Une demande de paiement a été réalisé pour la période d'animation 2017-2018. A l'occasion, un rapport d'activité a été rédigé : http://hautevalleedelavienne.n2000.fr/sites/hautevalleedelavienne.n2000.fr/files/documents/page/pdf/rapport_dactivite_2017-2018_mm_cml_mm.pdf.

Tout au long de cette période d'animation, un temps a été consacré au suivi du temps de travail permettant d'évaluer l'avancement de l'animation.

Aucune demande de subvention n'a été effectué pendant cette période d'animation (avril 2018 - avril 2019). En effet, la subvention en cours s'étale sur la période d'avril 2018 à avril 2021.

8.3. Complément ou mise à jour du DOCOB

La mise à jour du DOCOB est au point mort, une réflexion en interne serait d'uniformiser les DOCOB de tous les sites Natura 2000 animés par le Parc (même plan, même charte graphique...). A ce même sujet, le guide méthodologique de la mise à jour de DOCOB de l'ATEN a été relu.

Cependant, les bases de données permettant l'actualisation du DOCOB ont été alimentées régulièrement (base gestion, base espèces...). Le géomaticien du PNR a travaillé à l'acquisition de nouvelles données (Orthophotographies, Registre Parcellaire Graphique, Cadastre...). C'est également lui qui assure la coordination et la gestion de l'ensemble des données SIG du PNR.

L'acquisition de ces nouvelles données a permis de mettre à jour le FSD. Pour cela des échanges ont eu lieu avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Après un temps de prise en main de la plateforme SIN2, les pages concernant le site Natura 2000 Haute Vallée de la Vienne ont été vérifiées et/ou complétées. Des échanges avec les services compétents de la DREAL ont facilité ce travail.

9. Synthèse

| Sous-axes de travail | Indicateurs de moyens | Animatrice Natura 2000 | Administratif | Communication | Responsable | Communication | Géomaticien | TOTAL |
|--|-----------------------|------------------------|---------------|---------------|-----------------|---------------|--------------|-------|
| | Plan de charge (jr) | M. MASSON | A. PELLETIER | M. CONSTANS | C. MIGNON-LINET | M. MAZURIER | A. CLAUVREUL | |
| Animation des contrats Natura 2000 non agricoles - non forestier, forestiers et marins | 20 | 9,8 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 9,8 |
| Animation des MAE | 10 | 4,54 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4,54 |
| Animation de la charte Natura 2000 | 5 | 0,76 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,76 |
| Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers | 1 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 |
| Animation foncière | 4 | 1,14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1,14 |
| Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000 | 5 | 1,99 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1,99 |
| Suivis scientifiques et techniques | 15 | 4,6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 5,6 |
| Création / mises à jour d'outils de communication, média | 4 | 2,83 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2,83 |
| Prises de contact avec des partenaires potentiels | 2 | 1,97 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1,97 |
| Organisation de réunions d'informations ou de manifestations | 2 | 3,87 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3,87 |
| Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire | 1 | 0,29 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,29 |
| Communication / animation auprès des scolaires | 2 | 6,73 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6,73 |
| Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site | 1 | 0,06 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,06 |
| Projet d'extension | 0 | 1,65 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1,65 |
| Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site | 6 | 12,31 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 13,31 |
| Gestion administrative et financière | 2,5 | 2,28 | 2 | 0 | 0,5 | 0 | 0 | 4,78 |
| Organisation de réunion(s) du comité de pilotage | 2 | 6,22 | 0 | 0 | 0,5 | 0 | 0 | 6,72 |
| Animation de groupes de travail | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Réunions ou rencontre avec les services de l'Etat | 1 | 0,76 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,76 |
| Suivi de la mise en œuvre, Bilan et SUDOCO | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Compléments ou mise à jour du DOCOB | 2 | 0,89 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,89 |
| Elaboration de la charte | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres actions | 0 | 5,46 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5,46 |
| | 87,5 | 74,15 | 2 | 0 | 2 | 0 | 1 | 79,15 |